

Une fiscaliste pénaliste ouvre son cabinet

Posté le 08-07-2019

[LinkedIn](#)[Twitter](#)[Facebook](#)[Email](#)[Imprimer](#)

Get Notifications

Après dix ans d'exercice chez Freshfields d'abord dans l'équipe fiscale puis celle dédiée au contentieux et pénal des affaires, l'avocate Alice Rousseau pose sa plaque pour s'adresser à une clientèle de particuliers et d'entreprises de tous types poursuivis pour fraude fiscale.

« *La répression fiscale se durcit chaque année* », lance Alice Rousseau, une avocate qui vient de faire le bilan de ses dix années chez Freshfields. C'est justement face à ce constat et pour répondre aux besoins des dirigeants d'entreprise ou des particuliers poursuivis pour fraude fiscale que cette diplômée du DJCE en droit des affaires de Rennes I a décidé d'ouvrir son propre cabinet.

La même méthode qu'un *closing* M&A

Son positionnement : allier sa maîtrise de la procédure pénale avec son expertise en droit fiscal pour offrir un service de pointe en droit pénal fiscal. « *De manière générale, les personnes poursuivies pour fraude fiscale se tournent vers leur fiscaliste qui, lui, fait appel à un confrère pénaliste* », explique Alice Rousseau. Sauf que l'avocat en droit pénal ne maîtrise pas les rouages des règles fiscales. « *Les fiscalistes me confient souvent qu'ils communiquent mal avec les pénalistes ou qu'ils passent beaucoup de temps à préciser les données de droit fiscal dans les écritures* », poursuit-elle. Son crédo : traiter les dossiers de pénal fiscal de la même manière qu'un *closing* M&A. En d'autres termes, Alice Rousseau entend utiliser les méthodes, éprouvées chez Freshfields, d'organisation, de suivi, de rédaction de notes, d'anticipation des hypothèses et de réactivité pour servir le client et le fiscaliste qui travaille à ses côtés lors de poursuites pénales.

La double compétence fiscale et pénale est encore très rare sur le marché des avocats d'affaires et ce alors même que la réglementation en matière de lutte contre les fraudes fiscales est de plus en plus répressive. Le positionnement d'Alice Rousseau Avocats est donc singulier et particulièrement courtisé, tant pas les cabinets de pénalistes à la recherche d'experts du droit fiscal que par les structures en tax souhaitant se doter d'avocats capables de défendre leurs clients poursuivis pour fraude fiscale. Sauf qu'Alice Rousseau souhaite exercer en toute indépendance, délestée des conflits d'intérêts et surtout en étant capable de travailler avec différents confrères. En revanche, la fondatrice n'exclut pas de faire grandir sa boutique avec l'arrivée d'un collaborateur et, passée une période de consolidation de son activité, en identifiant un associé.

Pascale D'Amore

Vous avez apprécié cet article ? Likez Magazine Décideurs sur Facebook !

J'aime 2,1 K

[LinkedIn](#)

[Twitter](#)

[Facebook](#)

[Email](#)

[Imprimer](#)

[Lire plus d'actualités](#)